



Lettre ouverte de CAA-Québec sur le financement du transport en commun

En réaction à un article de La Presse paru le lundi 24 avril 2006 intitulé *La STM (Société de transport de Montréal) exige un nouveau pacte avant l'ouverture du métro de Laval*. On y fait notamment référence à un projet de plan de financement de la CMM (Communauté métropolitaine de Montréal) prévoyant une nouvelle taxe sur l'essence de 2 cents le litre.

LE MORAL DES AUTOMOBILISTES EST COMME LEUR PORTEFEUILLE : IL A ATTEINT SES LIMITES

Contrairement au réservoir d'essence de leur véhicule qu'ils ont de plus en plus de difficulté à garder plein, la patience des automobilistes a peut-être atteint récemment un point de débordement dans l'illogique ascension des contributions de toutes sortes dont on les affuble, alors qu'on a pu prendre connaissance de l'article traitant du financement des transports en commun de la région de Montréal paru dans La Presse, le lundi 24 avril.

Bien sûr, pour les membres de CAA-Québec comme pour tous les citoyens, le transport en commun est un bien collectif primordial, mais pourquoi encore en demander plus quand on sait que les automobilistes y contribuent déjà pour 100 millions annuellement par l'entremise d'une taxe spéciale sur l'essence (1,5 ¢/litre) et d'un droit spécifique lors de l'immatriculation (30 \$)? A-t-on oublié qu'environ 40 % des sommes qu'ils paient en droits et taxes de toutes sortes à l'achat de carburant ou lors de leurs transactions de permis de conduire et d'immatriculation au Québec ne reviennent pas aux transports, que l'on parle ici non seulement des routes, mais aussi du transport en commun? A-t-on tenu compte des milliards que prélève depuis des années en taxe d'accise sur les ventes de carburant le gouvernement fédéral dont une fraction seulement est pour le moment attendue par les municipalités et pourrait aussi faire partie des solutions pour autant que ces sommes soient affectées au transport en commun? Certes, l'ouverture du métro de Laval pourrait représenter une belle occasion de régler pour de bon le dossier du financement du transport en commun, mais les automobilistes n'ont surtout pas à en faire les frais tant et aussi longtemps qu'on ne leur a pas démontré qu'on utilise déjà efficacement ce qu'ils versent.

Le portefeuille et la patience à bout...

Songer à augmenter les taxes sur l'essence dans le contexte actuel est irréaliste. Les automobilistes doivent en effet composer avec un prix de l'essence qui n'est pas près de baisser. Si le transport en commun est une nécessité pour beaucoup de citoyens, pour d'autres, nombreux, ce n'est pas le remède à tous les besoins. Bien sûr, il faut valoriser des solutions de rechange (covoiturage, propriété partagée, etc.), mais il faut aussi se rendre à l'évidence : l'automobile restera un moyen de transport fondamental et complémentaire.

Voilà pourquoi toute contribution supplémentaire devient de plus en plus problématique pour les automobilistes... déjà qu'on leur demandera sous peu d'assumer le laxisme et l'ingérence dont a fait preuve l'État dans l'administration du régime public d'assurance automobile, en absorbant des hausses substantielles pour assurer la survie de la Société de l'assurance automobile du Québec. Doivent-ils en plus assumer les dépassements de coûts de la construction du métro de Laval ?

Déjà aussi qu'ils roulent sur des routes en mauvais état pour lesquelles là encore les automobilistes paient beaucoup plus que ce qui est consacré à leur entretien ou à leur réparation.

Les automobilistes : épuisables et épuisés

Il est plus que temps que l'on prenne conscience que, depuis des années, le recours systématique au « exigeons plus des automobilistes » a trop souvent été la solution à tous les maux. À grands coups de taxes, de droits et de frais de toutes sortes, on a fini par grever de façon inéquitable le budget du contribuable d'un fardeau de plus en plus difficile à porter, et ce, parce qu'il est aussi automobiliste. Avant de songer à solliciter davantage son gousset dégonflé, que soit au moins fait l'exercice d'utiliser déjà à bon escient tout ce qu'on lui a jusqu'ici demandé.

Pacte et fiducie : leurs d'espoir ?

Depuis la parution de l'article mentionné plus haut, le gouvernement Charest a annoncé de bonnes nouvelles pour les municipalités québécoises en présentant son pacte fiscal. De son côté, le récent budget du gouvernement fédéral prévoit la création d'une fiducie pour l'infrastructure des transports en commun dont profiteront aussi les autres villes canadiennes. Voilà d'autres dossiers qu'il faut suivre à tout prix, avant d'oser en demander plus aux automobilistes.

Sinon, faudra-t-il un jour prévoir deux cents du litre d'essence pour aider les automobilistes qui n'ont pas le choix d'utiliser leur voiture ?

CAA-Québec

Le 4 mai 2006